

LE TRAIL

VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



En 2016, le Comité Départemental du Tourisme du Jura répondait à l'appel à projet porté par le Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura visant à **favoriser le développement et la mise en tourisme des nouvelles pratiques sports de nature** : trail et vélo à assistance électrique.

Ainsi le Comité Départemental du Tourisme du Jura s'est vu confier la coordination de la démarche à l'échelle des Montagnes du Jura en associant les acteurs des trois départements (Conseils départementaux, Comités départementaux du Tourisme, Parcs naturel régional du Haut-Jura, pratiquants, collectifs d'organisateur, EPCI, ...).

Ce document technique est la synthèse des travaux engagés sur la filière trail et vise à apporter des outils et des éléments de réflexion pour faciliter la prise de décisions des acteurs publics et privés sur cette filière.

LES OBJECTIFS

Positionner et valoriser la destination en tant que terre d'excellence pour les loisirs de pleine nature

Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques de déplacement respectueuses de l'environnement pour les touristes.

S'appuyer sur ces pratiques sportives pour faire découvrir les sites et le patrimoine local.

Développer la consommation touristique (conquête d'une nouvelle clientèle).



Quels sont les facteurs de succès, les moyens à déployer pour positionner le territoire efficacement et favoriser des retombées économiques. A quelle échelle et avec quels partenaires ?



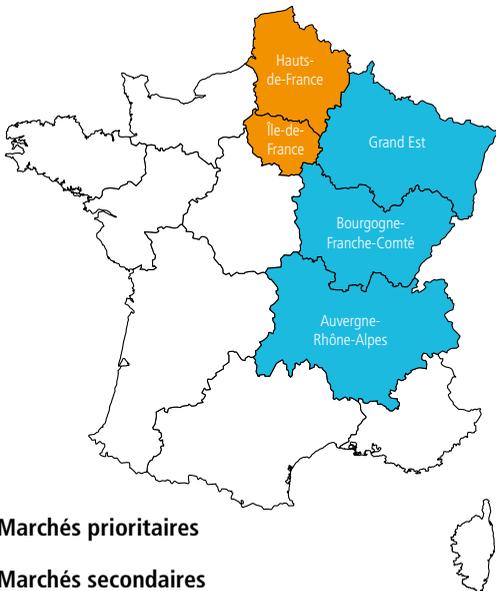
QUELLE COMMUNICATION PROMOTION ?



LES CIBLES

- Les urbains à la recherche de terrains de jeux nature.
- Les pratiquants de trails aguerris.
- Les clubs et groupes de pratiquants.
- Les accompagnants non traileurs.

LES MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES



OBJECTIFS MARKETING DE LA FILIÈRE TRAIL

- Augmenter les retombées économiques touristiques liées à l'activité Trail à travers 3 leviers :
 - **Les courses** ; en augmentant leur fréquentation par des traileurs extra Montagnes du Jura générant ainsi des nuitées marchandes ;
 - **Les stages** ; par la création d'une offre et sa commercialisation ;
 - **Les stations, espaces et parcours permanents de trail** ; en les faisant connaître et en développant leur fréquentation.
- Augmenter la notoriété de la destination Montagnes du Jura pour le trail.
- Positionner les Montagnes du Jura comme un territoire d'excellence pour la pratique du trail.
- Tendre vers l'appropriation de la marque Montagnes du Jura par les acteurs du trail du massif souhaitant le faire.

AXES DE COMMUNICATION

1

Communiquer sur l'offre événementielle des Montagnes du Jura, conviviale, à taille humaine et idéale pour la préparation et l'entraînement.

2

Communiquer sur une destination nature, aux paysages uniques, accessible au niveau sportif, authentique conviviale et chaleureuse.

3

Mettre en avant l'offre de stations, espaces et parcours permanents de trail en communiquant sur leur diversité et leurs univers différenciant.

LES CHIFFRES CLÉS DU TRAIL EN FRANCE

UNE PRATIQUE DE COURSE DE NATURE EN PLEIN ESSOR

— Un énorme réservoir de pratiquants —

5.9 MILLIONS de coureurs réguliers **1 MILLION** de traileurs **49 MILLIONS** d'euros de CA

— Explosion du nombre de manifestation —

2001 : 150 courses **2018** : 2 500 courses

Zone recherchée



22%



42%



11%

Principales motivations

17 % Découverte des espaces naturels **15 %** Dépassement de soi **13 %** Ambiance

PROFIL DU TRAILEUR



Hommes (76%)
41 ans en moyenne
CSP + (54%)
Non licenciés (74%)
Niveau amateur (85%)

S'entraîne au moins 3 fois/sem.

Parcours <20km (80%)

Participe à 6 trails/an

Parfois accompagné (65% et 10 % le sont toujours)

Attrait de l'accompagnateur :

1. Patrimoine naturel (43%)
2. Activités sportives (20%)
3. Gastronomie et produits du terroir (16%)

LE TRAIL LEVIER ÉCONOMIQUE

Les manifestations apportent une réelle plus-value économique tout comme les stages, ce qui n'est pas automatiquement le cas pour des espaces trail qui ne sont pas à eux seuls un élément déclencheur de séjour. Leur développement, et donc leur apport en terme de retombées économiques, est étroitement lié à l'existence d'événements et de stages sur leur périmètre.

91% des traileurs participant à une manifestation sont logés dans des hébergements marchands.

121,50 € Dépense en moyenne pour une course (hors frais d'inscription)

POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE L'OFFRE TRAIL DES MONTAGNES DU JURA



Une large gamme d'événements toute l'année avec des profils différents voire complémentaires	50 événements trail sur le massif : nécessite une hiérarchisation pour communiquer efficacement
Têtes de réseau qui animent des collectifs dans les différents départements	Pas de mise en réseau à l'échelle du Massif pour promouvoir l'offre
Existence de 5 espaces permanents	Des espaces permanents proposant une offre disparate nécessitant leur uniformisation
Une clientèle volatile très autonome	Un effet de «mode» qu'il faut prendre en compte pour la pérennisation de l'offre
Relief varié du Massif	Peu de séjours proposant des stages trail
Appel à projet du Massif : comme point d'appui pour la structuration de l'offre et la mise en tourisme	

Sources : FIFAS – Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs (étude sep 2015) – et étude clientèle « La pratique du trail dans les Montagnes Jura » juillet 2018.



MISE EN TOURISME DANS LES MONT

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

La combinaison gagnante pour favoriser les retombées économiques liées à l'activité trail se résume à la présence, sur un même territoire : de stages, d'événements et d'une offre permanente structurée et qualifiée (Stations ou espaces trails proposant des parcours permanents et balisés). Les stages et les événements vont assurer naturellement la promotion, la surveillance et la vie des infrastructures. L'espace trail permet de donner une légitimité complémentaire et sera support de base de la pratique.

LES MANIFESTATIONS

Objectif

- Augmenter les retombées économiques liées aux manifestations

Moyens

Soutenir le challenge « trail Jura Tour » créé en 2019 → Apporter une plus-value à la filière trail Montagnes du Jura

Inciter les gestionnaires d'événements à travailler plus étroitement avec leur Office de Tourisme et leur Comité départementaux du Tourisme → Proposer une offre touristique complète et adaptée autour de la manifestation (allongement du séjour des sportifs, valoriser l'offre touristique, attirer les accompagnateurs...)

→ Proposer des séjours (Tours opérateurs et autres opérateurs privés)

Inciter les manifestations à devenir des courses qualificatives ITRA (International Trail Running Association) permettant d'engranger des points pour les courses plus prestigieuses → Attirer les sportifs cherchant à remplir les conditions de participation aux grandes courses comme UTMB

LES STAGES

Objectif

Favoriser l'émergence d'une offre de séjours / stage trail structurée et commercialisable

Les stages qui fonctionnent sont :

- ceux qui s'appuient sur une « personnalité trail » ;
- ceux qui permettent la reconnaissance d'un parcours lié à un événement d'envergure nationale ;
- ceux qui apportent des conseils en nutrition, techniques de préparation et d'entraînement.

Moyens

- Sensibiliser les acteurs du tourisme à la nécessité de créer une offre de stage trail :
 - Les OT, CDT vers leur réseau : AEM, villages vacances...
 - DDCSPP vers les CREPS, Comités départementaux d'Athlétisme...
- Promouvoir, produire et vendre des séjours.



LES ESPACES TRAIL - ITINÉRAIRES PERMANENTS

Objectif

Proposer une offre qualifiée homogène

Un espace permanent de trail Montagnes du Jura doit au minimum proposer :

- 3 circuits de niveaux différents, déterminés par la norme AFNOR (les parcours verts et bleus ne comportent pas de passage délicat) ;
- un cumul de 40 km de parcours balisés ;
- 1 parking situé dans la zone de la porte d'entrée principale ;
- 1 panneau d'information situé dans la zone de la porte d'entrée visible et accessible ;
- 1 zone d'échauffement balisée, d'environ 600 mètres sans dénivelé ;
- 1 balisage selon la charte AFNOR (signalisation des passages délicats) ;
- L'obtention des autorisations de passage.

Pour un développement équilibré de l'offre trail il convient de :

- Favoriser le partenariat entre deux communautés de communes voisines afin d'éviter la multiplication des stations et varier les parcours ;
- Favoriser la création des nouveaux espaces trail :
 - sur les sites nordiques du périmètre espace nordique jurassien afin de développer une offre 4 saisons et capitaliser sur les aménagements communs (Proposer plusieurs activités sportives outdoors telles que VTT, randonnée, marche nordique...);
 - pour le reste du Massif, sur des espaces géographiques variés : lacs, vignoble, urbain, permettant de communiquer à différents moments de l'année.

Remarques :

1. La labellisation d'un espace permanent n'est pas une obligation (Uni'Vert trail, station trail...).
2. Les collectivités locales peuvent créer 1 seul parcours trail sur leur territoire. Dans ce cas, l'itinéraire doit également être balisé aux normes nationales. Ce parcours ne pourra pas intégrer l'offre trail MDJ qui doit être plus complète pour répondre aux objectifs marketing. Il pourra toutefois être valorisé par l'office de Tourisme local et le département de référence.

LEXIQUE

Trail : pratique de la course à pied, dans un environnement naturel (montagne, désert, forêt, plaine,...) avec le minimum possible de routes cimentées ou goudronnées (environ 20% de la longueur totale)

Parcours permanents : itinéraire de trail suggéré sur un territoire accessible au public tout ou partie de l'année dont la praticabilité dans des conditions de sécurité suffisantes a été préalablement vérifiée sur le terrain et dont les caractéristiques techniques sont connues et communiquées

Espace permanent de Trail : Ensemble composé d'au moins 3 parcours permanents de niveaux différents, soit au minimum 3 circuits cumulant au total 40 km. Itinéraires balisés.

Définitions de la FFA

Montagnes du Jura

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

CONTACTS

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX pour l'aménagement des sites

Ain

Sébastien TOURNIER

Direction de l'Environnement - Chargé de mission
Patrimoine naturel et sports de nature
sebastien.tournier@ain.fr
Tél. 04 74 24 48 27

Doubs

Léonard SCHAUSS

Direction du développement et
de l'équilibre des territoires
Leonard.Schauss@doubs.fr
Tél. 03 81 25 85 92

Jura

Guillaume JEANTET

Pôle d'appui aux territoires
gjeantet@jura.fr
Tél. 03 84 87 42 76

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DU TOURISME pour la promotion et la communication

Ain

Gilles BREVET

g.brevet@aintourisme.com
Tél. 04 74 32 31 33

Doubs

Damien MOUCHET

damien.mouchet@doubs.com
Tél. 03 81 21 29 67

Jura

Florian SPICHER

florian.spicher@jura-tourism.com
Tél. 03 84 87 22 48

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS pour la réglementation et l'encadrement liée à la pratique

Ain

Christophe PALAZZOLO

Professeur de sports
Référent sport santé et sport de nature
christophe.palazzolo@ain.gouv.fr
Tél. 04 74 32 55 51

Doubs

Laurent MONROLIN

Laurent.monrolin@doubs.gouv.fr
Tél. 03 63 18 50 58

Jura

Patrick EBEL

patrick.ebel@jura.gouv.fr
Tél. 06 23 76 56 98

COMMISSARIAT À L'AMÉNAGEMENT DU MASSIF DU JURA

Cité Administrative
5 rue du Général Sarrail
25000 BESANCON
massifdujura@cget.gouv.fr
Tél. 03 81 61 89 89
Commissaire de Massif :
Guillaume MILLOT

MONTAGNES DU JURA

CRT Bourgogne Franche Comté
4 rue Gabriel Plançon
25044 Besançon Cedex
Chef de projet Montagnes du Jura :
Emilie ROLANDEZ
e.rolandez@bfctourisme.com
Tél. 03 81 25 08 14

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

la FFA a obtenu en 2016 la délégation du Ministre chargé des sports pour l'organisation et le développement du trail en France.
33 avenue Pierre de Coubertin
75013 Paris
Cyril SAVIDAN
cyril.savidan@athle.fr
Tél. 01 53 80 74 81